

---

Discours du maire de Montgeron (Seine-et-Oise), qui demande, au nom de la commune, de punir les traîtres et jure que ces citoyens sont prêts à défendre la liberté et l'égalité, lors de la séance du 5 germinal an II (25 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Discours du maire de Montgeron (Seine-et-Oise), qui demande, au nom de la commune, de punir les traîtres et jure que ces citoyens sont prêts à défendre la liberté et l'égalité, lors de la séance du 5 germinal an II (25 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 339;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20459\\_t1\\_0339\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20459_t1_0339_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

ment de la Convention nationale et des patriotes par le fer des assassins de la Liberté. Nous demandons que la terre de cette Sainte Liberté, soit promptement purgée de ces nouveaux monstres de conjurés; déjà le glaive de la loi en a frappé plusieurs.

Nous renouvelons à la face de l'univers, le serment de rester fidèles à la Convention nationale et de la défendre. Nous l'invitons à rester à son poste jusqu'à ce que les brigands couronnés et leurs vils esclaves coalisés contre le droit naturel et sacré de Liberté et d'Égalité de la nation française et de tous les peuples de la terre soient anéantis et exterminés par les tonnerres et les foudres de la république française une et indivisible. Vive la République; Vive la Montagne (1).

## 25

La commune de Montgeron, district de Corbeil, département de Seine-et-Oise, demande à la Convention nationale la punition des traîtres, et jure de défendre, au péril de ce qu'elle a de plus cher, la liberté, l'égalité.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

Le c<sup>n</sup> DE TEUZE, maire de Montgeron. Législateurs,

Il est donc vrai qu'il s'est trouvé dans le sein de la République des êtres capables de conspirer contre elle et contre vous...! Il est donc vrai que ces monstres sont précisément ceux qui avoient les dehors du plus spécieux patriotisme...! Quelle affreuse leçon...! Tout retentit de ces mots : qu'ils périssent... les traîtres...!

C'est aussi le cri de la commune de Montgeron, non moins sensible que le reste de la France à l'ordre du jour, la Probité et la Vertu.

Législateurs, point de trêve avec les ambitieux et les intrigans; point de grâce à ces hommes avides d'or, affamés de jouissances, qui cherchoient encor à établir leurs fortunes particulières sur les ruines de la liberté. Avec vous et par vous, nous saurons la conserver cette liberté précieuse. Vive la République! Vive la Convention! (3).

(1) C. 299, pl. 1047, p. 52. Texte daté du 4 germ. et signé : MOUTONNIER (maire). LEROUX (agent nat.), J.-J. EDELIN, GOBERT, BELDON, DENIS LEGUAY, DENIS, DORANGE, LEHOND, FERD. (curé), PRÉVOST, CORNAILLE, S. BÉNAZY (secrét.-greffier), FALLOT, RAUX, GODIN, CAPLAIN (présid.), OLIVIER. DEHORS, DAVIGNON, F. DUPUIS, BRACHARD père, NISOT, LA-CHAUSSEE (juge de paix), COMBE (assesseur), BAUQUER, LE GUAY (secrét.), MAUCOURANT (secrét.), BARREIGE-VASSANT, DARRAS, VINCENT, GOUROT. F. BANGUERS, BOILLEY, JEANNIN, CHALIGNEY, MOIRNET, GOUJON, DESIN, MARSAUD, SAUNIÉ, SEYRIER, CHEVALIER, COUPPEY, VIEUBLE, LIGOT, BABIN dit MONTM-VILLE, MARCHAND (présid. de la Sté). BRACHARD fils (secrét.). Mention dans *Mon.*, XX, 47; *J. univers.*, n<sup>o</sup> 1584; *M.U.*, XXXVIII, 203.

(2) P.V., XXXIV, 125. *M.U.*, XXXVIII, 203.

(3) C 298, pl. 1034, p. 12.

## 26

La société populaire et régénérée de Nogent-sur-Seine, les membres du directoire et du conseil général du district, les officiers municipaux et membres du conseil général de cette commune, les membres du comité de surveillance, et les juges du tribunal de ladite commune, témoignent à la Convention nationale la joie qu'ils ont ressentie de voir que le nouvel orage qui s'étoit élevé vient d'être conjuré par le courage et la fermeté des législateurs : ils promettent de surveiller tous les ennemis de la chose publique, de ne reconnoître que la Convention nationale et ses décrets, et l'invitent de rester à son poste : ils demandent la punition prompte des traîtres.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

L'ORATEUR de la députation. Législateurs Montagnards,

Un nouvel orage vient de s'élever, vous l'avez contemplé se former à vos pieds, mais la foudre qu'il renfermoit dans son sein n'a pu atteindre le sommet de la Montagne que vous habitez, elle a respecté la majesté du peuple parce qu'elle reste pure et immuable comme l'Éternel dont elle est émanée. Législateurs, recevez les marques de la joie que nous avons ressentie en voyant que vous êtes dignes d'en soutenir tout l'éclat. Les tyrans s'agitent en ce moment, ils ont calculé leurs moyens, ils savent qu'ils sont impuissants, ils veulent que nous trouvions la mort dans nous-mêmes. Ils ont des agents, et ces agents sont des hommes qui n'eurent que l'écorce des vertus républicaines, en un mot de l'amour du peuple, mais encore un effort et un coup de la massue populaire leur donnera la mort qu'ils nous préparaient.

Législateurs, nous ne connoissons que vous, nous ne recevons de loix que de vous ou nous saurons mourir à notre poste comme vous aux vôtres. La conspiration que vous avez découverte nous a fait frémir par les détails exécrables qu'elle contient, mais quoiqu'elle soit dévoilée, nous surveillerons plus que jamais. Déjà, nous nous sommes demandé ce que signifioient tant de prisonniers de guerre disséminés dans toutes les communes qui avoisinent Paris à 20 lieues de circonférence? Si cet arrangement ne tiendrait point à quelque branche qui eut fait partie du projet de cette infâme conspiration. Nous vous invitons, Législateurs, à prendre cette réflexion en considération et à éloigner ces prisonniers du centre commun, afin de ne plus les laisser dans des communes faibles et sans défense. Hâtez-vous de punir les traîtres qui ont osé essayer de porter leur main sur l'arche d'alliance, et quiconque désormais oseroit s'asseoir sur la Montagne sans être digne, en soit chassé. Le peuple ne veut que des hommes purs comme lui.

(1) P.V., XXXIV, 125. B<sup>in</sup>, 5 germ. (2<sup>o</sup> suppl<sup>t</sup>) ; *M.U.*, XXXVIII, 203.